

## Mise en œuvre de la continuité pédagogique au Lycée Frédéric Mistral

Sur recommandations des scientifiques au vu de l'accélération de l'épidémie de Coronavirus (COVID-19), le Président de la République a annoncé, le 12 mars 2020, la fermeture des écoles, des collèges et des lycées aux élèves, par mesure de sécurité, à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre. Par ailleurs, des mesures concernant l'ensemble de la population ont été prises pour réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte notre établissement est mobilisé auprès des parents pour permettre la continuité des apprentissages des élèves. Les outils suivants sont utilisés afin de vous informer de l'organisation de cette continuité pédagogique à distance, transmettre les cours et échanger les ressources et supports pédagogiques.

**Site du collège** : <http://www.lyc-mistral-avignon.ac-aix-marseille.fr/spip/>

**Atrium** : <https://www.atrium-sud.fr/>

Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse : **ce.0840003x@ac-aix-marseille.fr**

Nous sommes joignables par téléphone au **04.90.80.45.00** selon les jours et horaires suivants :

**Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h**

Pour en savoir plus, retrouvez :

- les réponses aux questions les plus fréquemment posées par les parents, professeurs et personnels de direction dans le vademecum publié sur le site Internet Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid149909/continuite-pedagogique.html>

- les informations et recommandations pour les établissements scolaires et les personnels sur <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>

- les informations du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique sur : <https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>

- toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé sur le site Internet du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- les informations académiques sur : <http://www.ac-aix-marseille.fr/>

- Les ressources selon son profil (parent, enseignant, personnel de direction) proposées par le site académique Le numérique éducatif : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_42030/fr/accueil](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_42030/fr/accueil)

Par ailleurs, afin de permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager et de donner de leur temps, pour que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas les premières victimes de cette crise, le Gouvernement a lancé la plateforme "jeveuxaider.gouv.fr" (accessible à l'adresse : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>). Elle centralise en un seul lieu l'ensemble des associations et initiatives citoyennes qui proposent de l'aide dans les 4 domaines/missions vitales :

1. aide alimentaire et d'urgence ;
2. garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
3. lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap ;
4. solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés).